



DEMANDE D'ARRETE MUNICIPAL

**AUTORISATION D'OUVRIRE UN DÉBIT DE BOISSONS
TEMPORAIRE**

Cadre réserve à l'administration : n° :

Monsieur le Maire,

Je, soussigné(e) (1)

Président(e) de l'association (2).....

Téléphone : Courriel :

Domicilié(e) (3).....

ai l'honneur de solliciter, conformément à l'article L3334-2 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire.

des (4) **groupes 1 et 3** à LES VANS (5).....

le(6) de (7)..... jusqu'à (8).....,

à l'occasion de (9)

Nombre d'autorisations déjà obtenues dans l'année :

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le

Signature :

- 1) les noms et prénom du Président
- 2) le nom de l'Association
- 3) l'adresse du Président
- 4) la catégorie demandée
(se référer à l'article L3321-1 du code SP)
- 5) le lieu de la manifestation
- 6) la date de la manifestation
- 7) début de l'horaire de la manifestation
- 8) fin de l'horaire de la manifestation
- 9) l'intitulé de la manifestation

Un Arrêté municipal vous sera délivré et devra être présenté, sur leur demande, aux agents de l'autorité.